CSI

DOSSIER *NOUVEAUX FRONTS*

MAI 2015

JUSTICE CLIMATIQUE: LES SYNDICATS POUR LE CLIMAT

Confédération syndicale internationale

TABLE DES MATIÈRES:

Introduction 4

Semaine d'action mondiale pour le climat 6

Engagements des pays 7

Modifier les investissements 8

Message aux gouvernements: Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte! 9

Matériel de campagne 11

Photot de la couverture: CSI

D/2015/11.962/11

Photo: *350.org*

DOSSIER *NOUVEAUX FRONTS* DE LA CSI

JUSTICE CLIMATIQUE: LES SYNDICATS POUR LE CLIMAT

Mai 2015

Introduction

Une vision de l'avenir

Imaginons que nous sommes en 2100. Au tournant du 22e siècle, le climat s'est stabilisé aux alentours d'une hausse moyenne de 2 degrés. Si cela a fondamentalement modifié les modes de vie et les moyens de subsistance de nombreux individus, du fait d'un changement des saisons et de l'inondation des terres basses, cela a aussi été une occasion pour d'autres.

La grande majorité des citoyens vivent désormais dans des mégapoles où la mobilité dépend de réseaux de transport en commun qui utilisent des énergies propres. Nos maisons sont plus petites et connectées grâce à «l'internet des objets» à des réseaux intelligents qui prévoient les besoins en énergie et réduisent la consommation d'énergie perdue. Les lieux communs, les parcs et les espaces verts ont été reboisés, permettant de mieux respirer, ce qui a réduit le nombre de maladies respiratoires et a allongé notre espérance de vie.

Nos lieux de travail sont eux aussi des centres de déchets écologiques où tout ce qui peut être recyclé est évidemment intégré à la production et à notre vie quotidienne. On investit dans les technologies qui sont partagées au niveau mondial en tant que biens communs.

Cette situation de pérennité a été établie en 2015, à l'époque où les gouvernements de la planète ont pris la décision d'agir ensemble pour stopper le changement climatique, alors que les citoyens réclamaient la justice climatique et que les responsables politiques y ont répondu malgré les intérêts partisans des entreprises de l'époque. Il a fallu du courage et des convictions, mais dès 2050, le monde est parvenu à une décarbonisation massive.

Le charbon n'est plus brûlé pour produire de l'énergie et la majorité des réserves en combustibles fossiles ne serviront jamais. Pour autant, on a salué et pris soin des personnes employées dans ce secteur et qui en ont assuré la prospérité; leurs enfants et leurs familles ont des emplois durables et sûrs.

Les énergies renouvelables, le reboisement et l'établissement de circuits fermés entre la production et les déchets ont permis d'entrevoir un avenir viable dans les limites de notre planète.

Nombre des industries actuelles sont les mêmes qu'en 2015 au sein desquelles les syndicats se sont battus et ont obtenu des protections pour parvenir à une «transition juste». C'est ainsi que nos enfants et nos petits-enfants peuvent compter sur des emplois sur une planète durable.

Sinon, nous pouvons aussi imaginer un autre scénario dont nous entrevoyons déjà les tendances: pertes de la vie, de terres agricoles viables, de moyens de subsistance et d'emplois à cause des sécheresses, des incendies, des inondations et des cyclones. Des communautés saccagées.

Appel à agir: Climat et emplois sûrs

Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte! L'action climatique est une question syndicale.

Nous avons un rôle essentiel à jouer : il nous faut protéger les emplois dans les industries et sur les lieux de travail actuels en exigeant une transformation industrielle et en négociant pour l'obtenir, nous devons organiser les travailleurs occupés à de nouveaux emplois de qualité dans l'économie écologique naissante et lutter en faveur de mesures de transition juste qui veilleront à ce que personne ne soit laissé pour compte. Cela implique aussi du travail pour nos fonds de pension.

Photo: CSI

Cela signifie d'investir à long terme.

En 2015, le mouvement syndical international a la possibilité de travailler et de progresser sur trois fronts pour défendre l'emploi et la planète :

- Un accord mondial ferme à Paris qui ouvre la voie à des créations d'emploi et à une hausse des investissements, ainsi qu'à la prévention de catastrophes climatiques au sein de nos communautés. Il faut pour cela que les promesses et les engagements nationaux soient ambitieux. La première semaine de juin, nous organiserons une semaine d'action mondiale.
- Des actions climatiques sur les lieux de travail et dans les industries avec le personnel et les syndicats grâce à des actions de sensibilisation, au dialogue, à la consultation et à la négociation collective pour orienter le changement dans les entreprises.
- Un sommet syndical mondial aura lieu en septembre à Paris au cours duquel nous allons évaluer les progrès mondiaux et présenter des changements industriels et sur les lieux de travail.

Il y a des dates essentielles dans les mois à venir.

De mars à octobre, nous prendrons connaissance des promesses de nos gouvernements au travers des contributions prévues déterminées au niveau national. Lorsqu'elles ne seront pas à la hauteur, nous ferons campagne.

Vers la fin du mois de mai, nous pourrons consulter le projet d'accord mondial et nous organiserons une semaine d'action mondiale pour veiller à ce que nos responsables politiques et les gouvernements s'engagent à l'égard du document.

Partout dans le monde, des équipes de militants syndicaux se rendront dans les parlements et dans les bureaux communautaires des responsables élus, et nous feront part des résultats de leurs actions de plaidoyer.

Des syndicats organisent des événements Nouveaux fronts au Pérou, au Sénégal, au Népal, au Japon, au Ghana et en Argentine; nous invitons d'autres pays à les rejoindre.

Enfin, en septembre, nous aurons notre propre sommet syndical sur le climat à Paris – il s'agira de mobiliser, mais aussi de montrer les réussites syndicales face à l'enjeu industriel de décarboniser nos lieux de travail et nos industries.

Dans le présent dossier de la CSI, Nouveaux fronts, nous présentons les engagements émis dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en prévision des négociations de Paris, ainsi que les financements et les investissements nécessaires pour transformer nos économies.

Nous fournissons aussi du matériel et prévoyons des actions syndicales pour la semaine d'action mondiale pour le climat.

Sharan Burrow, secrétaire générale
Confédération syndicale internationale

2. Semaine d'action mondiale pour le climat

L'inaction des gouvernements met des vies et des moyens de subsistance en danger, et nous manquons de temps.

C'est scientifiquement prouvé. Nous exigeons la justice climatique et nous porterons nos revendications devant les parlements du monde entier.

Tous les gouvernements examineront un accord mondial à Paris en décembre. Le projet de texte est entre les mains de nos dirigeants et ils doivent y réagir pour les deux premières semaines de juin.

Du 1er au 7 juin, des syndicalistes de toute la planète se rendront dans les parlements et dans les bureaux communautaires de leurs responsables politiques pour leur poser des questions essentielles.

Le monde politique doit faire des promesses ambitieuses en termes de réduction des émissions et en faveur d'un accord mondial, d'un plan national prônant l'utilisation d'énergies renouvelables et pour des emplois et des mesures de transition juste. Il ne doit pas y avoir de laissés pour compte.

Lorsque vos responsables politiques ne sont pas prêts à s'engager à décarboniser notre monde et à nous sauver des catastrophes climatiques, dites-le à vos membres et à leurs communautés, car ces hommes et ces femmes ne méritent pas d'être élus.

AGISSEZ! Publiez des photos de vos réunions avec des responsables politiques et des parlementaires, directement sur Twitter (#unions4climate) ou envoyez-les à press@ituc-csi.org pour que nous puissions les inclure aux autres actions mondiales..

Enquête à mener lors de la semaine d'action mondiale pour le climat

Voici une liste de questions à poser à vos responsables gouvernementaux. Transmettez-nous ensuite votre ressenti à propos de leurs réponses pour que nous puissions esquisser une image générale des engagements des gouvernements envers la justice climatique.

Tous les gouvernements se sont engagés à présenter leurs plans d'action pour le climat au travers de leurs contributions prévues déterminées au niveau national. Quelle est la phrase qui se rapproche le plus de l'engagement climatique de votre gouvernement?

a. La contribution de notre gouvernement en termes de réduction des émissions ne reflète pas la capacité et la responsabilité de notre pays de faire tout ce qui est en son pouvoir pour contenir la hausse de la température à maximum 2°C.
b. La contribution de notre gouvernement correspond à la responsabilité de notre pays de limiter la hausse de la température à maximum 2°C (voir la note 1 ci-dessous).
c. Notre gouvernement n'a encore pris aucun engagement ni fait aucune promesse d'agir pour le climat.

Votre gouvernement soutiendra-t-il l'inclusion de termes relatifs à une transition juste dans la partie opérationnelle de l'accord climatique? (voir note 2 ci-dessous)

Oui

Non

Votre gouvernement s'est-il engagé à concevoir un plan énergétique national, ou s'engagera-t-il à élaborer un tel plan qui prévoit la décarbonisation de l'économie et la protection des emplois?

Oui

Non

Notes relatives à l'enquête:
1. En ce qui concerne les contributions ou les promesses équitables, référez-vous au calculateur suivant: http://gdrights.org/calculator/
2. Dans le projet actuel de texte de négociation, on retrouve quatre références au besoin de garantir une transition juste pour les travailleuses et les travailleurs. Plus spécifiquement, les syndicats demandent aux gouvernements de préserver la référence faite actuellement au paragraphe 15 :

15. Toutes les Parties [et les parties prenantes] doivent [garantir le respect des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre des dispositions du présent accord] (...) Toutes les Parties devraient, par leurs politiques et mesures ayant trait au climat, envisager pour la population active une transition juste qui crée des emplois décents et de qualité.] (...)

AGISSEZ! Participez à l'enquête mondiale et dites ce que vous pensez des engagements gouvernementaux. Envoyez-nous les réponses – grâce à notre enquête en ligne – à la fin de la semaine d'action mondiale, le 10 juin. http://www.ituc-csi.org/enqueteclimat

3. Engagements des pays

Quelle a été la contribution de votre pays à la justice climatique? Les engagements nationaux sont connus sous le nom de «contributions prévues déterminées au niveau national» (CPDN).

Mobilisez-vous pour que votre gouvernement présente des CPDN ambitieuses, conformes à l'objectif de contenir la hausse de la température à 2°C, et à ses capacités et responsabilités.

Les travailleurs ont le droit de savoir ce que leur gouvernement mettra en œuvre pour garantir leur avenir.

En vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les pays se sont engagés à concevoir un nouvel accord climatique international d'ici la fin du Sommet sur le climat de Paris, en décembre 2015.

De mars à octobre 2015, les pays sont convenus de rendre publics leurs plans de réduction des émissions et de les présenter à la CCNUCC.

Les organisations syndicales peuvent se servir d'un outil en ligne, le *Climate Equity reference calculator* (http://www.gdrights.org/calculator/) pour évaluer ces contributions.

Si les «contributions» actuelles ne sont pas revues à la hausse, l'objectif de 2°C ne pourra jamais être atteint, avec toutes les conséquences désastreuses que nous connaissons.

AGISSEZ! Vérifiez les engagements de votre pays et faites passer votre message aux gouvernements lors de la semaine d'action mondiale pour le climat en juin. Téléchargez le modèle de lettre à envoyer à vos autorités. http://www.ituc-csi.org/modele-de-lettre-a-adresser-aux

Résumé des CPDN présenté aux Nations Unies

Pays	«Contribution» à la réduction des émissions	Évaluation préliminaire
Suisse	La Suisse a présenté un objectif de réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 d'ici 2030. De plus, la Suisse a prévu un objectif de réduction des émissions de 35 % pour 2025.	Peut mieux faire
Union européenne	L'Union européenne a présenté un objectif contraignant, applicable à tous les secteurs de l'économie, d'au moins 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 d'ici à 2030.	Peut mieux faire
Norvège	La Norvège a présenté un objectif contraignant, applicable à tous les secteurs de l'économie, d'au moins 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 d'ici à 2030.	Peut mieux faire
Mexique	Le Mexique a présenté un objectif inconditionnel de réduction des émissions de gaz à effets de serre de 22 % en 2030 en commençant à diminuer les émissions en 2026. En fonction du soutien qu'obtiendront certains éléments inclus dans un accord mondial, le Mexique propose une réduction allant jusqu'à 36 % par rapport au seuil de référence. En outre, le pays désire réduire les émissions de carbone noir.	Peut mieux faire
États-Unis	Les États-Unis ont présenté un objectif inconditionnel, applicable à tous les secteurs de l'économie, de réduire les émissions de 26 à 28 % sous les niveaux de 2005 dans tout le pays.	Devrait mieux faire
Fédération de Russie	La Russie a présenté un objectif que nous interprétons comme une réduction de seulement 6 à 11 % par rapport à 1990 étant donnée son intention « d'utiliser au maximum (...) les forêts » et conditionnant son objectif à l'obtention d'un engagement légalement contraignant de la part de tous les émetteurs.	Pas à la hauteur
Chine (pas encore présenté)	La Chine a annoncé qu'elle entendait faire culminer les émissions de CO2 au plus tard en 2030 et augmenter la proportion de combustibles non fossiles à 20 % des demandes en énergie primaire.	Peut mieux faire
Japon (pas encore présenté)	Des articles dans la presse font état d'un objectif probable de réduction des émissions du Japon de 20 % sous les niveaux de 2013 d'ici 2030.	Pas à la hauteur

4. Modifier les investissements

En 2010, les gouvernements des pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars US par an d'ici 2020. Les promesses actuelles se situent aux alentours de 10 milliards de dollars US par an alors que la date butoir pour la réalisation de l'objectif est dans cinq ans.

Les gouvernements ne doivent pas se détourner de cet engagement.

Il est impératif d'un point de vue moral que ceux qui polluent et qui peuvent en supporter les coûts aident ceux qui sont les moins responsables du problème. Du reste, le financement des coûts d'atténuation dans les pays en voie de développement n'est pas une option, mais bien une condition pour garantir la sécurité de la planète.

Il faut que ces contributions, qui doivent se baser autant que possible sur des contributions obligatoires issues des budgets nationaux des pays développés, viennent s'ajouter, et non concurrencer, les budgets consacrés à l'aide au développement.

Le mouvement syndical international s'oppose à un transfert de fonds consacrés à des thèmes fondamentaux, comme l'éradication de la pauvreté, la création d'emplois, l'éducation ou l'amélioration des conditions de travail. Cela dit, il est essentiel de veiller à la cohérence entre les objectifs à adopter pour l'après-2015 et les objectifs de protection du climat, dans la mesure où l'éradication de la pauvreté ou le travail décent pour toutes et tous resteront des utopies si l'on n'empêche pas le changement climatique. La communauté internationale ne peut pas se permettre des contradictions entre ces deux agendas.

Il est impératif, pour le mouvement syndical, de mettre au point d'autres sources publiques de financement, comme une taxe sur les transactions financières, qui peuvent participer au financement des actions climatiques.

Investisseurs institutionnels et fonds de pension

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a calculé que d'ici 2015 les demandes de financement des mesures d'adaptation dans les pays en développement pourraient être de 86 à 109 milliards de dollars US pour s'adapter à une hausse de la température de 2°C.

Les coûts de réduction des émissions pourraient être de 140 à 175 milliards de dollars par an d'ici 2030. L'Agence internationale de l'énergie a pour sa part indiqué que le monde avait besoin de 1.000 milliards de dollars par an de 2012 à 2050 pour financer une transition à faibles émissions. Il est donc évident que les 100 milliards de dollars US promis ne suffiront pas.

Les motivations qui poussent les investisseurs à plaider en faveur d'un programme de financement écologique sont évidentes: l'argent et les retours sur investissements. Il s'agit du risque et de la réalité inimaginable qui veut que les investissements écologiques constituent toujours moins de 2 % des portefeuilles d'investissements. Cela n'a rien à voir avec une éventuelle perspective à long terme de garantir nos emplois ou nos épargnes-retraites.

Les investisseurs institutionnels, dont les fonds de pension des travailleurs, peuvent aider à encourager la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En termes généraux, il y a trois façons pour les investisseurs institutionnels de soutenir une économie sans carbone.

- Être transparents: nous avons le droit de savoir où sont investies nos épargnes-retraites et de connaitre l'empreinte écologique que les investissements couvrent.
- Augmenter les investissements dans les énergies propres et les actifs productifs.
- S'engager avec les entreprises vers une décarbonisation de leurs activités et, en dernier ressort, envisager de se retirer de sociétés et/ou projets dont l'empreinte écologique se révélerait insoutenable.

Les gouvernements peuvent prendre des mesures pour promouvoir une participation plus active des investisseurs institutionnels aux actions climatiques, notamment grâce à un soutien public à l'émission d'obligations vertes et aux fonds d'investissement, sur base de règles strictes de conditionnalité pour éviter «l'écoblanchissement».

Il est indispensable de financer les coûts d'atténuation pour garantir la sécurité de la planète.

Il est important de souligner que les gouvernements peuvent s'engager plus fermement en matière de climat et peuvent renforcer la cohérence des politiques, deux actions qui insuffleraient assez de confiance aux investisseurs institutionnels pour qu'ils investissent dans des actions climatiques à long terme. Cela dit, les investisseurs institutionnels peuvent déjà faire une différence en optant pour des investissements propres.

Pour la CSI, les fonds de pension seuls pourraient investir pas moins de 200 à 300 milliards de dollars US par an dans des projets climatiques et consacrer jusqu'à 5 % de leur portefeuille à des placements de quatre ans sans grands changements réglementaires.

Le rôle des investisseurs institutionnels, y compris les fonds de pension des travailleurs, pour permettre la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et l'atténuation des effets du changement climatique est devenu une préoccupation politique essentielle pour les syndicats

Nous avons besoin d'un nouveau modèle commercial – pour les travailleurs des chaînes d'approvisionnement mondiales, pour les investissements faits dans des sociétés qui rendent de plus en plus des emplois précaires ou qui refusent de négocier équitablement et pour le climat. Tous les emplois doivent devenir des emplois décents. Les droits importent, le personnel importe et la justice climatique importe.

5. Faites passer votre message aux gouvernements: Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte

C'est scientifiquement prouvé

Nous savons que la science est sans équivoque. En l'absence de mesures urgentes et ambitieuses, la température augmentera d'au moins 4 °C au cours de ce siècle et des changements irréversibles affecteront notre climat.

Les économistes ont fait leurs comptes. Les dommages financiers que le réchauffement climatique causera à la planète ont été fortement revus à la hausse.

Les citoyens du monde veulent que leurs gouvernements s'occupent de la pollution responsable du changement climatique. Selon le Sondage d'opinion mondial de la CSI de 2014, 73 % des personnes interrogées désirent que leur gouvernement agisse davantage pour limiter la pollution à l'origine du changement climatique.

En 2015, les gouvernements ont la possibilité de choisir la voie vers un avenir à zéro émission de carbone.

Nous avons une véritable occasion de contenir la hausse de la température à 2°C.

Nous manquons de temps

Les catastrophes climatiques se multiplient et les travailleurs en subissent les conséquences aujourd'hui.

Pourtant, dans 15 ans, les effets seront encore plus nombreux et plus vastes. Davantage de communautés et d'emplois seront détruits. Ce désordre provoquera une déstabilisation sociale et économique bien plus forte que ce à quoi nous avons assisté jusqu'à présent.

Nous disposons d'une politique

La CSI veut que les gouvernements du monde entier décident d'une action climatique et nous donnent une vraie chance de contenir la hausse de la température à maximum 2°C.

Selon des études scientifiques, nous devons stabiliser de toute urgence les émissions de carbone à 44 gigatonnes.

Or, si nous agissons comme si de rien n'était, les émissions atteindront 59 gigatonnes d'ici 2020. Cela n'a pas de sens.

La transformation des entreprises et des industries: le droit des travailleurs de savoir

Nous demandons à participer à la conception, nous exigeons de dialoguer et de négocier des conventions collectives qui doivent prévoir les transformations industrielles nécessaires.

Nous savons que les secteurs industriels d'aujourd'hui seront aussi ceux de demain – énergie, transport, transformation, agriculture, services, etc. La liste est longue – mais le changement technologique sera préjudiciable s'il n'est pas planifié et menacera ainsi le travail décent assorti de droits.

Les travailleurs ont le droit de savoir comment leurs employeurs prévoient la décarbonisation.

L'enjeu de la transformation industrielle représente à la fois une obligation et une occasion pour les syndicats d'exiger le dialogue, d'organiser, de négocier des changements dans la façon de travailler et d'acquérir les compétences indispensables, et de montrer l'exemple. C'est aussi une occasion de s'assurer que nos fonds de pension œuvrent pour la pérennité selon nos conditions.

Nous savons que la transition peut générer des emplois

Nous savons que la transition peut générer des emplois, des millions d'emplois. Les investissements dans les infrastructures sont estimés à 50.000 milliards de dollars US d'ici 2030 et à 90.000 milliards de dollars US d'ici 2050. Cela signifie que des emplois vont être créés.

Il y aura davantage d'emplois dans la construction, dans la transformation, dans les transports et dans les services lorsque nous procèderons à l'écologisation de toutes les industries et construirons ces mégapoles. Il y aura plus d'emplois dans l'agriculture et le reboisement.

En 2010, le Millennium Institute a mené une enquête pour la CSI qui a montré que si pendant cinq ans, seulement 12 pays investissaient tous les ans 2 % de leur PIB dans des industries existantes, cela pourrait créer près de 48 millions d'emplois.

De la même façon, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a établi que les politiques qui facilitent la transition climatique génèrent des emplois. L'association d'une croissance économique à une amélioration de l'environnement peut mener à des gains nets de 60 millions d'emplois.

L'énergie est essentielle pour la transformation; les travailleurs de l'énergie sont donc au centre de la transition. L'Allemagne, le seul pays à disposer d'un plan énergétique à l'échelle nationale, a créé plus de 300.000 nouveaux emplois dans les énergies renouvelables et dans les secteurs de la transformation et des services connexes en seulement quelques années.

Nous exigeons une transition juste

La transformation industrielle doit s'accompagner de mesures de transition juste. Nous avons joué notre rôle lors des négociations au sein des Nations Unies, nous nous sommes battus et avons obtenu des engagements pour les travailleuses et les travailleurs, et leurs communautés.

Il faut désormais qu'ils deviennent réels et qu'ils soient inclus dans l'accord de Paris de la CCNUCC de décembre 2015.

Les affiliés de la CSI vont continuer de se battre pour obtenir une transition juste.

Tous les gouvernements et toutes les industries ont besoin d'un plan pour une transition vers une décarbonisation accompagnée de technologies propres, et l'énergie est la clé. Nous allons nous battre pour que cette transition soit correctement financée et pour que

Les travailleurs ont le droit de savoir comment les employeurs envisagent la décarbonisation.

les nations les plus pauvres et les plus vulnérables puissent faire face aux conséquences du changement climatique.

Pour qu'une «transition juste» s'opère, il faut instaurer le dialogue avec toutes les parties, et la main-d'œuvre et ses syndicats doivent y participer, il faut reconnaître et respecter leur contribution à la prospérité actuelle, et il convient de protéger leur avenir et celui de leurs familles et communautés.

Cela implique un plan assorti de délais pour une transition énergétique qui garantit:

- une période définie de garanties salariales et de sécurité de l'emploi pour les travailleurs concernés;
- des retraites pour les travailleurs plus âgés au-delà de la période définie;
- une acquisition des compétences, des formations et des redéploiements avec des possibilités d'emploi décent pour les travailleurs plus jeunes; et
- des investissements dans le renouvellement communautaire, y compris des constructions et des services liés aux énergies renouvelables.

C'est l'enjeu le plus important auquel la planète devra faire face dans les 30 prochaines années, mais nous devons commencer à le relever dès aujourd'hui, au risque de perdre la guerre contre le changement climatique et d'être confronté à des dommages effroyables pour toute la population active et les communautés.

Les gouvernements et les industries responsables doivent entendre l'appel en faveur d'une transition juste et y répondre avec un plan transparent et ambitieux.

Le changement climatique est une question grave et d'actualité. C'est aujourd'hui que ça se passe, et des vies et des moyens de subsistance ont déjà été détruits.

Brésil

Matilde Ramos fait partie d'une coopérative nommée Recicla Ourinhos, créée en 2010. Comptant environ 100 membres, la coopérative recycle 250 tonnes par mois. C'est non seulement un service pour l'environnement, mais c'est aussi une initiative génératrice d'emplois.

Si l'on désire assurer un avenir à l'industrie du recyclage et lui permettre de générer des emplois décents et de protéger la planète, il faut autoriser ses travailleurs à s'organiser et à obtenir davantage de droits afin qu'ils gagnent un salaire décent, qu'ils protègent leur santé et qu'ils obtiennent une part équitable de la richesse qu'ils produisent.

«C'est ici que j'ai commencé à recueillir des matériaux recyclables. Je collecte des déchets depuis que j'ai cinq ans. Lorsque nous travaillions de façon informelle à la décharge, nous n'avions aucun droit, mais aujourd'hui, nous avons un revenu fixe. Nous gagnons plus que le salaire minimum. Nous avons obtenu nos droits grâce à un contrat passé avec le Conseil de la ville.» Matilde Ramos, Brésil

Visionnez les témoignages des collecteurs de déchets sur www.equaltimes.org. Credit Inara Chayamiti

Sommet syndical sur le climat – Serez-vous là? Paris, les 14 et 15 septembre 2015

Cela vous concerne-t-il?

Le changement climatique vous préoccupe et une transition juste vers une économie à zéro émission de carbone est une lutte qui vous passionne. Votre syndicat s'est engagé à soutenir les actions climatiques et vous avez des plans ou des idées pour des actions syndicales à mener dans le cadre de la lutte pour décarboniser notre monde.

Envoyez votre candidature à Anabella.rosemberg@ituc-csi.org, sans oublier les informations suivantes:

Nom
Syndicat
Pays
Soutien de votre organisation – quelques indications sur le soutien apporté par la direction de votre syndicat à votre candidature.

Un soutien sera apporté à un petit nombre de délégués, mais il serait nécessaire qu'il provienne de votre organisation.

6. Matériel de campagne

Liste de contrôle – Dossier *Nouveaux fronts* sur le climat

AGISSEZ! **Du 1er au 7 juin:** Demandez à rencontrer vos représentants gouvernementaux pour leur remettre votre lettre pour la semaine d'action de la CSI pour le climat. Servez-vous du modèle de lettre. http://www.ituc-csi.org/modele-de-lettre-a-adresser-aux

AGISSEZ! **Du 1er au 7 juin:** Faites passer votre message aux gouvernements sur leurs engagements nationaux lors de la semaine d'action mondiale pour le climat. Rendez-vous sur le site du Climate Equity reference calculator (http://www.gdrights.org/calculator/) pour évaluer leurs contributions.

AGISSEZ! **Du 1er au 7 juin:** Publiez des photos de vos réunions avec des responsables politiques et des parlementaires, directement sur Twitter (#unions4climate) ou envoyez-les à press@ituc-csi.org, que nous puissions les inclure aux autres actions mondiales.

AGISSEZ! **Date limite: 10 juin:** Participez à l'enquête mondiale sur l'engagement de votre gouvernement et renvoyez-nous les réponses à la fin de la semaine d'action mondiale. Il est possible de répondre en ligne à l'enquête. http://www.ituc-csi.org/enqueteclimat

AGISSEZ! **Juin – septembre:** Prenez une photo avec votre affiche #unions4climate – Pas d'emploi sur une planète morte que vous trouverez dans ce dossier et ajoutez-y les noms de votre organisation et de votre pays pour montrer le soutien mondial à notre action pour le climat. Partagez votre photo sur Twitter (#unions4climate) ou envoyez-la à press@ituc-csi.org.

AGISSEZ! **Juin – septembre:** Manifestez votre soutien et adhérez au mouvement pour l'action climatique: http://act.equaltimes.org/unions4climate. Téléchargez la liste des promesses faites à l'échelle nationale et au niveau des entreprises: http://act.equaltimes.org/unions4climate. Partagez vos actions sur Twitter en utilisant #unions4climate.

AGISSEZ! **Date limite 14 août:** Enregistrez-vous auprès d'Anabella.rosemberg@ituc-csi.org pour participer au Sommet syndical sur le climat à Paris, les 14 et 15 septembre.

Photo: CSI

#Unions4Climate

Pas d’emploi sur une planète morte

ITUC CSI IGB

Les syndicats pour le climat

Points de repère pour 2015

C'est scientifiquement prouvé

Justice climatique Zéro carbone

Une transition juste

Pas d'emploi sur une planète morte

Février

- 8 - 13 février: Réunion préparatoire de la CCNUCC, Genève

Mars

- 14 - 18 mars: Conférence des Nations Unies sur la prévention des catastrophes, Japon
- 24 - 28 mars: Forum social mondial, Tunisie
- 12 - 26 mars: Conseil d'administration du BIT
- 31 mars: Contributions prévues

Avril

- 16 - 19 avril : Réunion des ministres des Finances du G20 et des IFI, Washington DC
- Avril: Projet de texte de l'accord de Paris sur le climat envoyé aux gouvernements

Mai

Juin

- 7 - 8 juin: G7, Allemagne
- 1 - 13 juin: Conférence internationale du Travail, Genève
- Juin: Les gouvernements nationaux discutent de l'accord de Paris
- 3 - 14 juin: Réunion préparatoire de la CCNUCC, Bonn

Juillet

- 13 - 16 juillet: Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, Éthiopie

Août

- 31 août - 4 septembre: Réunion préparatoire de la CCNUCC, Bonn

Septembre

- 25 - 27 septembre: Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

Octobre

- 5 - 9 octobre: Réunion tripartite de l'OIT sur une transition juste
- 7 - 9 octobre : Réunions annuelles des IFI, Pérou
- 1er octobre: Contributions prévues déterminées au niveau national
- 19 - 23 octobre: Réunion préparatoire de la CCNUCC, Bonn

Novembre

- Conseil d'administration du BIT
- 15 - 16 novembre: Sommet du G20, Antalaya (Turquie)

Décembre

- 30 novembre – 12 décembre: COP21 / Conférence sur le climat, Paris
- Accord climatique international

- Dossier *Nouveaux fronts* sur le climat - Numéro 1
- Les syndicats réclament des engagements climatiques
- Dossier *Nouveaux fronts* sur le climat - Numéro 2
- Acciones de la CSI sobre Justicia Climática
- Dossier *Nouveaux fronts* sur le climat - Numéro 3
- 14 - 15 septembre: Sommet syndical sur le climat, Paris
- Prix Dorje Khatri pour la justice climatique, Conseil général de la CSI
- Engagements climatiques de la part des syndicats
- 29 novembre : Rassemblements pour le climat dans les principales villes du monde
- 12 décembre : Action de masse à Paris

Réunion internationale

Date limite pour la justice climatique

Soutenez la justice climatique act.equaltimes.org/fr/unions4climate

Éditrice - responsable:
Sharan Burrow, secrétaire générale

CSI
5 Bd du Roi Albert II, Bte 1, 1210 Bruxelles, Belgique
Tél : +32 2 224 0211 Fax : +32 2 201 5815
Courriel: press@ituc-csi.org Web: www.ituc-csi.org g